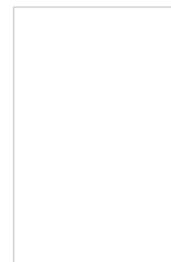

Collecte des déchets ménagers spéciaux (DMS) dans un territoire équipé d'un incinérateur par le département de Böblingen (Allemagne)

AWIPLAN

Servipôle
30 avenue du Général Leclerc
10200 BAR SUR AUBE
[Voir le site internet](#)
Auteur : Kristina Bellenoue
k.bellenoue@awiplan.fr
[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Très tôt, l'AWB (Département de Böblingen) a pris les mesures nécessaires pour mettre fin à la mise en décharge de déchets polluants dans ses 3 sites de stockage exploités en régie afin de prévenir les risques pour l'environnement (risque d'incendies, de pollution de la nappe phréatique, d'émissions de gaz etc.).

Premières expériences : Dans le cadre de cette approche, l'AWB a débuté en 1983 la collecte des Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) du Landkreis au moyen d'un camion de collecte spécial. Une collecte a ainsi été effectuée dans toutes les communes pour permettre aux habitants d'y déposer gratuitement leurs déchets spéciaux tels que : solutions de dilution usagées, emballages souillés, peintures et vernis, huiles usagées, produits phytosanitaires et de traitement du bois, mercure, médicaments, mélanges chimiques, solutions d'ammoniac, batteries de voiture, piles, aérosols, colle, bains de fixation, tubes fluorescents, bases, acides et solvants halogéniques... Cette première action a eu un grand succès, notamment grâce à sa médiatisation par la presse, la radio et la télévision. Elle a permis de récupérer 11.866 kg de déchets spéciaux qui étaient éliminés auparavant dans le réseau d'assainissement ou avec les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR). L'AWB a donc décidé d'installer durablement le service de collecte pour assurer l'élimination de ces substances toxiques dans le respect des réglementations environnementales. Parallèlement à la mise en place des points de collecte dans les collectivités pour les habitants, l'AWB a décidé de créer un service mobile de collecte des DMS ainsi que des points d'apport volontaire destinés aux professionnels.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Mettre fin à la mise en décharge de déchets polluants dans les 3 sites de stockage exploités en régie afin de prévenir les risques pour l'environnement (risque d'incendies, de pollution de la nappe phréatique, d'émissions de gaz etc.).

Résultats quantitatifs

Une fiche détaillée présentant les résultats obtenus dans cette action a été rédigée par AWB. Elle est disponible auprès d'AWIPLAN (Kristina BELLENOUE et Jean-Michel SIDAINE, awiplan@wanadoo.fr), partenaire du programme OPTIGEDE et co-auteur de ce travail avec AWB. Réduction des déchets ménagers spéciaux de 60 %

Economies de l'ordre de 80.000 à 100.000 € / an

Mesures des rejets de l'UIOM en 2006 en mg/m³ disponibles sur la fiche détaillée à demander auprès d'AWIPLAN

Résultats qualitatifs

Pas d'émissions polluantes grâce à l'efficacité du traitement d'épuration des fumées

MISE EN OEUVRE

Planning

Trois points de collecte de déchets spéciaux ont été ouverts dans les déchèteries du Landkreis, gratuits et accessibles à tous les habitants pendant les horaires d'ouverture habituels.

Evolution depuis 1999 Malgré les communications dans les bulletins d'information des communes, les quantités apportées au camion de collecte ne cessaient de diminuer parce que les habitants préféraient apporter leurs déchets spéciaux aux déchèteries. 10 ans après sa mise en place, l'exploitation du camion de collecte coûtait trop cher par rapport aux faibles quantités de DMS collectés et il a été supprimé. Pendant cette période, les quantités totales de DMS collectés sont restées constantes ce qui nous permet d'affirmer que les habitants étaient sensibilisés aux enjeux des déchets spéciaux et les apportaient dans leur quasi-totalité à l'un des 3 points de collecte du Landkreis.

En effet, les analyses des ordures ménagères résiduelles (OMR) ont montré qu'il n'y avait pratiquement plus de présence de substances toxiques dans les déchets résiduels.

Suite à la mise en service de l'usine d'incinération d'ordures ménagères en 1999 et la fermeture de tous les centres de stockage d'ordures ménagères résiduelles du Landkreis de Böblingen, l'assemblée délibérante a décidé, le 22.11.1999, que certains flux de déchets spéciaux issus des ménages ne feraient plus l'objet d'un tri sélectif mais pourraient être éliminés avec les OMR.

Cela est en effet possible car l'usine d'incinération est dotée d'un puissant système de traitement des émissions et peut éliminer les déchets spéciaux organiques. En effet, une étude de l'organisme de contrôle technique RWTÜV avait montré que de faibles quantités de bases, acides, agents tensio-actifs et produits phytosanitaires pouvaient être incinérés sans poser de problèmes. Une déclaration du Ministère de l'environnement et des transports du Bade Wurtemberg nous a conforté dans ce choix car elle permettait de réorganiser l'élimination des DMS en vue de la mise en place d'un traitement thermique des OMR en aval. Le Règlement sur la gestion des déchets a été modifié mais la collecte séparée de produits phytosanitaires, de mélanges concentrés en solvants, de déchets de laboratoire, piles et accumulateurs, tubes fluorescents, nettoyants chlorés, bases et acides a été maintenue. Le calendrier de collecte que tous les ménages ont reçu en 2000 décrivait les nouvelles règles de collecte et précisait notamment que les matières huileuses, les peintures et vernis sans ou pauvres en solvants ainsi que les produits de nettoyage et de rinçage pouvaient être éliminés avec les OMR avant d'être brûlés par l'UIOM sans polluer l'environnement. Après leur mise en place en 2000, ces mesures ont permis de diminuer de manière significative la quantité des DMS collectés dont le volume total a pu être divisé par deux par rapport aux années précédentes.

Cette démarche a permis à l'AWB de réaliser des économies de taille.

Moyens humains

-

Moyens financiers

Programme LIFE Environnement

Moyens techniques

-

Partenaires mobilisés

AWIPLAN

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

-

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

-

Mots clés

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | INCINERATION | DECHETERIE | MENAGE | COLLECTE SEPARÉE | DECHET DANGEREUX

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions